

À la séance extraordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le ***DIX-NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT***, à 19h00, à la salle municipale de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

M. Claude Bourque
M. Serge Marquis
Mme Diane Cossette

Mme Francine Lehouiller
M. Luc Adam
M. Réjean Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. est aussi présente.

2- **Lecture et acceptation de l'ordre du jour et de l'avis de convocation**

1. Présences
2. Lecture et acceptation de l'avis de convocation
3. Comité jeunesse
4. Levée de la séance.

R17-09-188 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **Comité jeunesse**

R17-09-189 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Réjean Breton et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de contribuer pour la mise en place du comité jeunesse avec la collaboration de la municipalité de Roquemaure. Les activités débuteraient en octobre prochain en alternant 1 semaine à Gallichan et 1 semaine à Roquemaure.

Adopté.

4- **Levée de la séance**

R17-09-190 La séance est levée à 19h05 sur une proposition de monsieur Claude Bourque appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.